

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe de la Mutualité

La crise sanitaire a fortement impacté la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens. Une partie des habitants des métropoles souhaitent désormais rejoindre une ville de taille moyenne. Cette tendance, que l'on observait déjà, s'accroît, notamment en raison du développement du télétravail.

La dévitalisation des centres-villes et des centres-bourgs a souvent été le produit de plusieurs éléments : baisse de la population, fermeture des services publics, difficultés d'accès aux services de santé et à la culture, fragilisation de la vie associative. A cela s'ajoute la frénésie d'implantation de grandes zones dans leur périphérie, au dépend des commerces de proximité.

Leur redynamisation exige donc une vision transversale mobilisant de nombreux acteurs.

En s'appuyant sur un diagnostic partagé, le CESE inscrit ses préconisations dans une démarche de long terme nécessaire "à l'élaboration de projets globaux, participatifs et concertés" prenant en compte les enjeux environnementaux.

L'accès aux soins demeure une des préoccupations majeures des citoyens et des citoyennes. Il constitue un enjeu pour la redynamisation des centres-villes. Les solutions nécessitent une coopération forte entre acteurs de proximité. C'est l'un des axes de l'avis, que le groupe de la mutualité partage. C'est dans cet objectif que la Mutualité française a signé une convention de partenariat avec l'Association des Maires de France pour construire, ensemble, des solutions concrètes et innovantes autour des enjeux liés à la santé, au vieillissement et à la parentalité.

Plus largement, les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent jouer un rôle dans la redynamisation des centres villes, à travers des systèmes productifs locaux et innovants favorisant le développement des territoires et participant au lien social.

"Le territoire, c'est la rencontre entre l'individu et son environnement". L'avis vise à améliorer l'écosystème des centres-villes et centres-bourgs pour que ses habitants et habitantes se les réapproprient. Le groupe de la mutualité l'a voté.